

**ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL
DONNANT PROCURATION DE PORTER PLAINTE
ET D'ORDONNER L'ÉVACUATION DES VÉHICULES
ET LEUR MISE EN FOURRIÈRE**



LE CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu le code pénal suisse, du 21 décembre 1937, et en particulier ses articles 30 et 31 ;

vu la loi cantonale sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964 ;

vu le règlement de police de la commune de Val-de-Travers, du 30 septembre 2019 ;

considérant que les titres et fonctions cités dans le présent arrêté s'entendent aussi bien au masculin qu'au féminin ;

sur la proposition du chef du dicastère de l'administration, de l'économie et de la protection de la population ;

arrête :

Article premier : Le Conseil communal donne procuration aux personnes suivantes pour porter plainte avec signature individuelle auprès de la Police neuchâteloise au nom de la Commune de Val-de-Travers :

- Mme Bacci Vicky, cheffe de service adjointe du GSR Val-de-Travers, née le 5 août 1993 à Couvet (NE), originaire de Val-de-Travers (NE),
- Mme Baillod Rota Cyrielle, secrétaire de direction du dicastère du territoire, de l'énergie et de la mobilité, née le 12 octobre 1986 à Fleurier (NE), originaire de Val-de-Travers (NE),
- M. Berchot Angelo, agent de sécurité publique, né le 17 janvier 2000 à Couvet (NE), originaire d'Italie,
- M. Biloni Jean-François, secrétaire de direction du dicastère du personnel, de la jeunesse et de l'enseignement, né le 5 août 1966 à Neuchâtel (NE), originaire de Val-de-Ruz (NE),
- Mme Boscaglia Elenya, cheffe de service du GSR Val-de-Travers, née le 15 août 1991 à Neuchâtel (NE), originaire de Saint-Ours (FR),
- M. Calame-Rosset Toni, chef concierge et répondant logistique du Cercle scolaire du Val-de-Travers, né le 19 avril 1986 à Fleurier (NE), originaire de Le Locle (NE),
- Mme Challandes Maude, cheffe du service de la culture, des loisirs et des sports, née le 7 avril 1982 à Le Locle (NE), originaire de Le Locle (NE),
- Mme Fuchs-Rota Sarah, conseillère communale, cheffe du dicastère de la cohésion sociale, de la santé, de la culture et des sports, née le 22 août 1985 à Fleurier (NE), originaire de Val-de-Travers (NE),
- M. Gossauer Laurent, agent de sécurité publique, né le 9 mars 1985 à Saint-Aubin-Sauges (NE), originaire de Zürich (ZH),
- M. Hofmann Aimeric, chef du service des forêts, né le 18 avril 1991 à Couvet (NE), originaire de Rüeggisberg (BE),

- M. Iseppi Alexandre, conseiller communal, chef du dicastère du personnel, de la jeunesse et de l'enseignement, né le 16 mai 1971 à Fleurier (NE), originaire de Kandersteg (BE),
- M. Klauser Yann, conseiller communal, chef du dicastère des infrastructures, né le 14 décembre 1971 à Fleurier (NE), originaire de Zürich (ZH),
- M. Perrelet Ulysse, garde-forestier de cantonnement, né le 22 février 1997 à La Chaux-de-Fonds (NE), originaire de Le Locle (NE),
- M. Reber Christian, chancelier, né le 10 février 1968 à Neuchâtel (NE), originaire de Kriechenwil (BE),
- M. Schaffter Loïc, agent de sécurité publique, né le 12 mai 1995 à Neuchâtel (NE), originaire de Courtételle (JU),
- M. Simon-Vermot Benoît, conseiller communal, chef du dicastère de l'administration, de l'économie et de la protection de la population, né le 22 décembre 1980 à Couvet (NE), originaire de Le Cerneux-Péquignot (NE),
- M. Sivignon Eric, conseiller communal, chef du dicastère du territoire, de l'énergie et de la mobilité, né le 28 avril 1980 à Villeurbanne (France), originaire de Kirchleerau (AG),
- M. Vonlaufen Johnny, chef du service des eaux, né le 21 juin 1974 à Boudevilliers (NE), originaire de Eich (LU),
- M. Zybach André, chef du service des bâtiments, né le 10 février 1969 à Zürich (ZH), originaire de Meiringen (BE).

Article 2

: Le Conseil communal donne procuration aux personnes suivantes pour ordonner l'évacuation des véhicules et leur mise en fourrière au nom de la commune de Val-de-Travers :

- M. Berchot Angelo, agent de sécurité publique, né le 17 janvier 2000 à Couvet (NE), originaire d'Italie,
- M. Gossauer Laurent, agent de sécurité publique, né le 9 mars 1985 à Saint-Aubin-Sauges (NE), originaire de Zürich (ZH),
- M. Klauser Yann, conseiller communal, chef du dicastère des infrastructures, né le 14 décembre 1971 à Fleurier (NE), originaire de Zürich (ZH),
- M. Schaffter Loïc, agent de sécurité publique, né le 12 mai 1995 à Neuchâtel (NE), originaire de Courtételle (JU),
- M. Simon-Vermot Benoît, conseiller communal, chef du dicastère de l'administration, de l'économie et de la protection de la population, né le 22 décembre 1980 à Couvet (NE), originaire de Le Cerneux-Péquignot (NE).

Article 3

: ¹Le présent arrêté abroge l'arrêté du Conseil communal donnant procuration de porter plainte et d'ordonner l'évacuation des véhicules et leur mise en fourrière, du 21 janvier 2026.

²Il entre en vigueur au 1^{er} juin 2026.

Val-de-Travers, le 27 mai 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
LE PRESIDENT : LE CHANCELIER :

Benoît Simon-Vermot Christian Reber